

COMMUNIQUÉS DE PRESSE

LA SPCA DE MONTRÉAL DEMANDE UN ENCADREMENT PLUS STRICT DE L'INDUSTRIE DES CHIENS DE TRAÎNEAU

DONNER. DONNER. DONNER. DONNER.

PARTAGEZ

Communiqué de presse — pour diffusion immédiate

La SPCA de Montréal demande un encadrement plus strict de l'industrie des chiens de traîneau

L'organisme réagit aux cas d'Expédition Mi-Loup et du Chenil La Poursuite

Montréal, le 7 novembre 2024 — Alors que de graves problèmes de négligence et de cruauté animale dans l'industrie des chiens de traîneau ont été exposés dans les médias ces derniers mois, notamment dans le cadre des condamnations d'Expédition Mi-Loup et du Chenil La Poursuite, **la SPCA de Montréal lance aujourd'hui une pétition demandant au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) de mieux encadrer cette industrie en vue de protéger les milliers de chiens utilisés par celle-ci** et de s'assurer qu'il n'y ait plus jamais de pareils cas au Québec.

Une industrie qui n'est pas spécifiquement réglementée

Les expéditions en traîneau à chiens sont une activité hivernale populaire au Québec, particulièrement auprès des touristes. **La province compte plus de 130 établissements, qui font travailler au moins 5 000 chiens.**

« **Malgré son importance et les risques élevés qu'elle comporte en termes de bien-être animal, l'industrie des chiens de traîneau n'est soumise à aucun encadrement particulier au Québec,** alors que c'est le cas en Colombie-Britannique, par exemple », précise Me Sophie Gaillard, directrice de la défense des animaux et des affaires juridiques et gouvernementales à la SPCA de Montréal. « La SPCA de Montréal demande donc la mise en place d'un encadrement spécifique à cette industrie, incluant des normes obligatoires et une application stricte de ces normes par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) », ajoute-t-elle.

De graves problèmes de bien-être animal

Dans l'industrie des chiens de traîneau, **la plupart des chiens passent l'essentiel de leur vie attachés au bout d'une chaîne.** Privés de la possibilité de bouger librement et de socialiser normalement, les chiens maintenus à l'attache peuvent développer de graves problèmes de frustration, voire de la **souffrance psychologique,** menant éventuellement au développement de stéréotypies ou de troubles compulsifs.

Peu de chiens sont stérilisés au sein de cette industrie, ce qui donne lieu à **des portées non désirées, se soldant parfois par la mise à mort des chiots. Près de 30 établissements** de chiens de traîneau au Québec comptent plus de 50 chiens chacun, et **certains en ont même jusqu'à 200. Une telle surpopulation** compromet la possibilité d'accorder à chaque animal les soins et l'attention dont il a besoin, ce qui augmente le risque de **négligence.**

De plus, les véritables **programmes de retraite** pour les chiens vieillissants ou devenus inaptes à être attelés sont rares dans cette industrie; ces derniers sont généralement **tués** ou finissent par **mourir de vieillesse au bout de leur chaîne.**

Au-delà des incidents de cruauté animale et de manquements à la loi qui ont fait les manchettes ces derniers mois, ce sont les pratiques standards de l'industrie des chiens de traîneau qui sont problématiques. En effet, des milliers de pages de documents obtenus via des demandes d'accès à l'information et consultés par la SPCA de Montréal démontrent les conditions de vie inadéquates – et pourtant légales – des chiens de traîneau au Québec.

« Une chienne sous attache démontre des signes de maladie, elle se terre, elle ne veut pas se déplacer, son regard est vide […]. La chienne a une démarche chancelante, elle semble vraiment faible. […] Elle aurait mis bas samedi dernier (12 août 2023) de 6 chiots et elle les aurait décapités le jour suivant. » – Extrait d'un rapport d'inspection du MAPAQ (2023)

Lire d'autres extraits de rapports d'inspection du MAPAQ

Un encadrement plus strict

La SPCA de Montréal presse le gouvernement provincial d'imposer des **normes de bien-être animal s'appliquant spécifiquement aux chiens de traîneau,** notamment :

- L'interdiction de la détention à l'attache comme mode de garde principal;
- La stérilisation obligatoire des chiens non destinés à la reproduction;
- Un maximum de 50 chiens pouvant être détenus par chaque établissement;
- L'obligation de mettre en place un programme de retraite pour les chiens âgés ou inaptes à être attelés, ainsi que d'élaborer un plan du cycle de vie complet de chaque chien.

Pour plus de détails concernant les recommandations de la SPCA de Montréal, cliquez ici.

L'organisme invite la population à **signer sa pétition** adressée au gouvernement afin de mieux protéger les chiens de traîneau.

– 30 –

Source : SPCA de Montréal www.spca.com

Renseignements médias :

Tök communications 514 247-0526

Marie-Hélène Avon, mariehelene@tokcommunications.ca

À propos de la SPCA de Montréal

Fondée à Montréal en 1869, la Société pour la prévention de la cruauté envers les animaux (mieux connue sous le nom de « SPCA de Montréal ») fut la première organisation vouée au bien-être animal au Canada. La SPCA de Montréal a parcouru un long chemin depuis sa fondation : elle est maintenant le plus grand organisme de protection des animaux au Québec, s'exprimant au nom des animaux partout où règnent l'ignorance, la cruauté, l'exploitation ou la négligence à leur endroit.